

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Étaient présents : Roseline PHILIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Marie-Jeanne GODET, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Clément RECROSIO, Stéphane BARBARIT, Sandra GODET, Sonia CHENOUEAU

Excusés : Yvon BOUDEAU qui a donné pouvoir à Rémi SEILLER, Mélanie PETITEAU qui a donné pouvoir à Clément RECROSIO, Delphine MERLET, Patrice ROUSSELOT, Mélanie LOIZEAU, Séverine RIPOCHE

Date de convocation : 29 mars 2023

Mme Sandra GODET a été désignée secrétaire de séance

N°5/04-04-23

TARIFS DE LOCATION SALLES – COMPLEXE VENDRINA

Après étude et délibération, le CONSEIL MUNICIPAL décide de fixer les tarifs comme suit :

	Vendrennes		Extérieur		Ménage	Vin d'honneur	Sépulture
	Journée	Week-end	Journée	Week-end			
Salle A	420 €	630 €	550 €	800 €	120 €	180 €	150 €
Salle B	200 €	290 €	310 €	450 €	80 €	80 €	50 €
Complexe Vendrina	700 €	1 000 €	940 €	1 330 €	180 €		
Office	80 €		80 €				

- Le chauffage et la sonorisation sont inclus dans les prix
- Une caution de 1 000 € sera demandée à la réservation

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 5 avril 2023

Le Maire

Roseline PHILIPART



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Île Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État